



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 009 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 17 novembre 2004

—
Président

M. Paul Steckle

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mercredi 17 novembre 2004

• (1535)

[Traduction]

Le vice-président (M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC)): La séance est ouverte. Nous avons le quorum.

Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui des représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Ils vont nous présenter une déclaration d'ouverture. Nous accueillons Richard Fadden, président de l'ACIA; Krista Mountjoy, directrice exécutive, Coordination des opérations; et Bill Anderson, directeur par intérim, Division des aliments d'origine animale.

C'est un titre très impressionnant, Bill. Nous vous souhaitons la bienvenue au comité. Les autres sont déjà des figures connues pour nous.

Je crois que vous avez un exposé à nous présenter.

M. Richard Fadden (président, Agence canadienne d'inspection des aliments): Merci, monsieur le président. Je suis heureux d'être ici pour répondre aux questions que le comité pourrait avoir au sujet de l'augmentation de la capacité d'abattage du bétail.

J'aimerais seulement, si vous le permettez, vous proposer quelques repères pour vous situer dans ce dossier. Comme vous le savez sans doute, le 10 septembre, le ministre, M. Mitchell, annonçait le remaniement de la stratégie concernant le secteur du bétail. Une partie de cette stratégie vise l'augmentation de la capacité d'abattage au Canada. Le ministre a confié à l'Agence la simplification du processus de réglementation ayant trait à l'examen des établissements et à l'approbation des nouvelles installations d'abattage. Le Canada vise à créer une capacité d'abattage qui lui permettra d'être plus autonome et de moins dépendre de l'expédition de bétail hors du Canada pour l'abattage.

À l'heure actuelle, il y a au Canada 29 usines d'abattage du boeuf enregistrées auprès du gouvernement fédéral. Une usine a été enregistrée la semaine dernière en Colombie-Britannique, une autre a fait des démarches auprès de l'Agence pour demander son enregistrement, ce qui devrait se faire d'ici quelques jours. Nous nous attendons à ce que d'autres fassent de même, mais nous n'accusons aucun retard.

[Français]

Depuis l'annonce, on s'inquiète du délai d'approbation des nouvelles installations en vertu de la réglementation. À cet égard, mon message est très clair. Nous prenons les mesures qui s'imposent pour simplifier le processus, mais nous ne pouvons pas et ne voulons pas porter atteinte à l'intégrité des normes de santé et de salubrité. Notre rôle, en tant qu'agence de réglementation, consiste à protéger l'intérêt public en ce qui concerne la santé animale et la salubrité des aliments.

[Traduction]

Je pense et j'espère que le secteur comprend bien notre position à cet égard. Après tout, il nous incombe de maintenir l'intégrité du

système de protection des animaux et de salubrité des aliments. Cette intégrité est essentielle à l'aptitude de l'industrie canadienne tout entière à soutenir la concurrence.

Nos partenaires commerciaux des autres pays inspectent nos abattoirs pour vérifier s'ils répondent à leurs normes. S'ils trouvent un abattoir qui n'est pas à la hauteur, c'est la réputation de toute l'industrie canadienne qui en souffrira.

Nous devons aux Canadiens et à l'industrie de fixer et maintenir des normes très élevées. L'industrie est consciente que la signature de l'ACIA sur une approbation réglementaire est synonyme du respect de normes très élevées. De plus, il est très important que l'Agence applique ces normes de réglementation uniformément dans l'ensemble du pays. Agir autrement serait injuste envers l'industrie.

[Français]

En vue d'accroître la capacité d'abattage, certaines usines pourraient être remises en exploitation. Depuis leur fermeture, cependant, les exigences de base relatives à l'approbation ont changé. Citons à titre d'exemple l'obligation de retirer le matériel à risque spécifié. Cette exigence récente s'applique à toutes les usines. Il s'agit de la mesure la plus importante prise par le Canada pour protéger la santé publique contre l'ESB.

De plus, les usines doivent être construites de manière à garantir le traitement sans cruauté des animaux et offrir un milieu de travail sécuritaire tant pour les employés de l'usine que pour les inspecteurs du gouvernement. Les normes qui s'y rapportent ont changé au cours des dernières années.

La vitesse de la chaîne de traitement que l'industrie veut adopter représente un autre facteur important. L'industrie favorise en général des chaînes plus rapides afin d'optimiser l'utilisation de ses installations. Il n'y a rien de déraisonnable à cela. Cependant, la tendance à accélérer le rythme a des répercussions sur la plupart des systèmes des usines, et nous devons en tenir compte lorsque nous donnons des approbations.

[Traduction]

Ceci étant dit, certaines exigences dépassent le domaine de la santé et de la salubrité. Elles sont souvent fondées sur les exigences de nos partenaires commerciaux et nous devons les respecter si nous voulons exporter nos produits vers ces pays.

Mentionnons par exemple l'obligation de paver les stationnements des usines, qui soulève beaucoup de discussions. Pour le Canada, il ne s'agit pas d'une question essentielle en santé et sécurité, mais elle a son importance. Certains de nos partenaires commerciaux refuseront le boeuf provenant d'établissements canadiens dont les stationnements ne sont pas pavés. C'est le cas pour l'Union européenne et plusieurs pays de l'Amérique latine ainsi que plusieurs pays asiatiques.

L'hon. David Kilgour (Edmonton—Mill Woods—Beaumont, Lib.): [Note de la rédaction : inaudible]

M. Richard Fadden: Nous traitons avec l'Asie ainsi qu'avec l'Amérique latine.

L'hon. David Kilgour: Avons-nous des échanges avec l'Union européenne?

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Laissons M. Fadden poursuivre son exposé.

M. Richard Fadden: L'ACIA travaille en étroite collaboration avec l'industrie tout au long du processus d'approbation des usines, et cette collaboration se poursuivra. Nous nous faisons un plaisir de guider l'industrie tout au long du processus, mais nous devons être prudents car nous sommes une agence de réglementation qui protège l'intérêt public; nous ne sommes pas des conseillers commerciaux. À cet égard, nous fournissons une liste de consultants qui peuvent aider les entreprises.

L'Agence entreprend un examen du processus d'approbation des usines d'abattage afin de le moderniser et de le simplifier. Cependant, la salubrité des aliments demeure notre grande priorité. Nous continuerons de fonder nos exigences sur des preuves scientifiques.

Nous sommes en faveur d'une augmentation de la capacité d'abattage, mais pas aux dépens de la salubrité des aliments. En outre, je vois mal les exportateurs exiger de l'ACIA un relâchement des exigences menant aux certifications, car celles-ci facilitent le commerce.

[Français]

Il ne s'agit pas de réglementation exagérée ou inutile. Il s'agit plutôt de fixer des normes élevées qui protègent la santé publique. Si une usine ne répond pas aux exigences, l'ACIA l'en informe sans délai. Nous ne nous traînons pas les pieds et nous ne mettons pas une demande dans un vide réglementaire. Nous expliquons franchement quelle est la réglementation.

[Traduction]

Nous ne pouvons pas, et nous ne croyons pas que nous devrions, faire de concession quand il est question de réglementation, mais nous trouvons des moyens de réduire les formalités administratives et de répondre dans un délai plus court. Nous avons affecté une équipe d'experts à l'examen des demandes visant à augmenter la capacité d'abattage. Cette équipe pourra répondre promptement à tout ce qui touche l'augmentation de la capacité d'abattage. Antérieurement, les autorités régionales de l'ACIA et le bureau d'Ottawa devaient passer au crible les demandes d'approbation de nouvelles installations d'abattage. À l'heure actuelle, les autorités régionales assument cette responsabilité sans devoir passer par Ottawa. Nous créons également de nouveaux postes d'experts techniques pour raffermir nos relations avec nos pairs chargés de la réglementation sur les marchés étrangers.

En conclusion, quand un cas d'ESB a été découvert au Canada en 2003, nous avons reconnu que cette maladie pouvait être présente à un faible degré en Amérique du Nord. Nous avons pris des mesures afin que la maladie n'entre pas dans la chaîne alimentaire de l'homme. Nous avons rehaussé nos mesures de surveillance pour déterminer la prévalence de la maladie chez le bétail. De plus, nous mettons en place une interdiction en vertu de laquelle tout matériel à risque spécifié doit être retiré des aliments pour les animaux. Entre-temps, nous aidons à simplifier le processus pour créer une capacité d'abattage qui permettra au Canada d'être autonome.

Je serai heureux de répondre à vos questions, monsieur le président.

• (1540)

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Merci, monsieur Fadden.

Madame Mountjoy ou monsieur Anderson, vous avez quelque chose à ajouter pour l'instant?

D'accord. Nous allons commencer notre première série de questions.

Monsieur Anderson, vous avez sept minutes.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Merci, monsieur le président.

Je crois déjà connaître la réponse, mais je vais quand même vous demander s'il existe une norme qui permet aux usines d'ouvrir leurs portes pour faire de l'abattage destiné uniquement aux marchés interprovinciaux?

M. Richard Fadden: Non, il n'y a pas de norme en ce sens.

M. David Anderson: Pourquoi pas? Dix-huit mois plus tard, au moment où la vache de réforme pose un problème si sérieux, pourquoi n'avez-vous pas pris une telle mesure?

M. Richard Fadden: Notamment parce que cela exigerait que nous en arrivions à une entente avec les provinces.

Je crois que le gouvernement souhaite augmenter la capacité d'abattage de l'industrie. Quatre-vingt-quinze pour cent de la capacité d'abattage est déjà sous réglementation fédérale. Nous croyons pouvoir obtenir la capacité accrue dont nous avons besoin davantage en augmentant la capacité relevant déjà du fédéral qu'en accordant la certification à des abattoirs provinciaux.

En examinant la répartition des abattoirs provinciaux, on constate que bon nombre d'entre eux sont saisonniers; beaucoup fonctionnent à temps partiel; ils sont souvent très petits; et, en toute franchise, ils sont nombreux à avoir des normes bien inférieures aux normes nationales.

M. David Anderson: Vous n'avez pas de normes nationales pour la circulation interprovinciale de la viande qui n'est vendue qu'à l'intérieur du pays. Pourquoi donc? Je comprends bien que certaines usines ne satisferaient pas aux normes et que d'autres pourraient, mais pourquoi n'essayez-vous pas de faire quelque chose à ce sujet?

Si la frontière ouvre, le principal problème pour le Canada sera de réussir à faire sortir ses vaches de réforme du système. Nous n'avons toujours pas de moyen de le faire, à moins que vous ne preniez une telle mesure.

M. Richard Fadden: Oui. Le gouvernement fédéral et les provinces se penchent sur ces normes depuis un certain nombre d'années, mais nous n'avons pas pu en arriver à une entente. Il ne suffit pas d'établir une norme, il faut aussi s'entendre avec les provinces.

Certaines provinces n'ont aucune difficulté particulière avec l'établissement de normes qui correspondraient essentiellement aux normes fédérales, à quelques détails près. Pour quelques-unes des autres provinces, parmi les plus petites peut-être, il serait très difficile d'élever les normes en place jusqu'à ces niveaux. Nous discutons avec ces provinces depuis quelques années déjà afin d'en arriver à un compromis qui assurerait un niveau de protection satisfaisant pour tout le monde. Nous ne sommes pas parvenus à nous entendre à ce sujet.

M. David Anderson: Êtes-vous en train de nous dire que ce sont les provinces qui entravent l'établissement d'un ensemble de normes nationales pour la circulation interprovinciale des viandes sur le marché intérieur?

M. Richard Fadden: Ce que je dis c'est que le gouvernement fédéral a adopté jusqu'ici la position qu'il fallait en arriver à une entente avec toutes les provinces pour ce faire et que nous n'avons pas encore été capables de conclure une telle entente.

M. David Anderson: J'aimerais passer à un sujet un peu différent, celui des bouleversements que connaît le ministère. Au cours des dernières années, votre ministère a vécu une réorganisation sous la direction de l'ancien sous-ministre. J'aimerais que vous nous parliez brièvement des répercussions que cela a eu sur votre ministère.

M. Richard Fadden: C'est une bonne question. Je crois que toute réorganisation, quelle qu'en soit l'ampleur, modifie les relations de travail et entraîne certains retards dans le déroulement des choses.

Par ailleurs, j'estime que l'ancien sous-ministre était tout à fait justifié de vouloir procéder à une telle réorganisation. Il était d'avis que le ministère de l'Agriculture comportait un grand nombre de silos et que les points d'entrée pour y avoir accès étaient trop nombreux. Il voulait instituer une approche d'équipe en vertu de laquelle les organisations externes—nous en sommes une, mais il y en a bien d'autres—pourraient traiter d'un dossier avec un des points d'accès qui représenterait les points de vue de l'ensemble du ministère.

Selon nous, cette façon de procéder a, tout bien considéré, donné de très bons résultats.

M. David Anderson: Puis-je vous lire une citation? Elle est d'un employé du ministère :

Après deux ans, c'est encore le mouvement continu et la confusion au sein des équipes. Personne ne semble disposer d'une liste de tous les employés et de leur rôle au sein de la nouvelle structure. Des équipes scientifiques efficaces au sein de l'ancienne structure ont été démembrées et se retrouvent maintenant isolées dans le cadre du nouveau système.

L'employé poursuit en disant : « Les silos d'autrefois ont cédé la place à des caniveaux. »

Qu'auriez-vous à lui répondre?

M. Richard Fadden: Je crois qu'il serait plus équitable que vous posiez la question à mon collègue, le sous-ministre de l'Agriculture.

Ce n'est pas ce que nous avons pu constater. Un grand nombre des employés de l'Agence ont débuté leur carrière au ministère de l'Agriculture; les employés des deux groupes se connaissent donc et ont été capables de maintenir ou de restaurer leurs relations.

M. David Anderson: Ainsi donc, les problèmes que vous avez connus depuis un an et demi, et quelques-unes des critiques dont vous avez fait l'objet, ne sont pas le résultat de la réorganisation au sein de votre ministère?

M. Richard Fadden: Je ne crois pas, non.

M. David Anderson: D'accord.

Est-ce que j'ai encore du temps?

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Il vous reste quelques minutes.

M. David Anderson: Je me demandais si vous pouviez nous donner un aperçu de quelques-uns des coûts et des changements de coût que votre ministère a dû assumer à l'égard des mesures prises au cours de la dernière année quant à l'inspection des viandes et à la certification des nouvelles installations, ainsi qu'aux nouvelles exigences relatives au retrait des matériels à risque spécifié ou de choses du genre.

•(1545)

M. Richard Fadden: Je ne suis pas certain de pouvoir vous présenter une répartition détaillée de ces coûts, mais je peux vous

donner une idée des sommes que le gouvernement et le Parlement ont rendu disponibles à cette fin.

Depuis l'émergence de la crise de la vache folle, nous avons bénéficié d'une injection de fonds à deux ou trois reprises. La première fois, c'était surtout pour les besoins de la surveillance et de la compilation de renseignements additionnels concernant les exportations... Désolé, j'essaie de trouver les renseignements dans mes notes d'information.

M. David Anderson: Peut-être pourrions-nous y revenir plus tard, ou à une date ultérieure.

J'ai une dernière question. À votre dernière visite, je vous ai demandé dans combien de provinces le bétail était testé sans que les agriculteurs ne soient au courant. La Manitoba était l'une d'elles. Avez-vous de plus amples détails à ce sujet?

M. Richard Fadden: Nous avons vérifié et, à notre connaissance, c'est la seule province où cela se produit.

M. David Anderson: La seule province. C'est bien.

Merci.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Merci, monsieur Anderson.

Nous passons maintenant à Mme Rivard.

[Français]

Mme Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ): Dans certaines provinces, l'utilisation de la capacité d'abattage se situe à 50 p. 100. Quelle est-elle au Québec?

M. Richard Fadden: Voulez-vous dire dans les établissements provinciaux, madame?

Mme Denise Poirier-Rivard: Oui.

M. Richard Fadden: Je ne sais pas. On n'a pas de données pour les établissements provinciaux.

Mme Denise Poirier-Rivard: Parlez-moi des établissements fédéraux.

M. Richard Fadden: Ils opèrent plus ou moins à pleine capacité depuis le dossier de la vache folle. Plusieurs établissements ont augmenté le nombre de quarts par jour où ils opèrent, et quelques-uns opèrent six ou sept jours par semaine plutôt que cinq jours par semaine.

Mme Denise Poirier-Rivard: Quel est le pourcentage?

M. Richard Fadden: Je ne sais pas, mais je serais prêt à obtenir l'information.

Mme Denise Poirier-Rivard: D'accord.

Où sont rendues les discussions avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec?

M. Richard Fadden: Sur quel sujet?

Mme Denise Poirier-Rivard: Sentez-vous que le gouvernement québécois bouge suffisamment pour faire avancer le dossier?

M. Richard Fadden: Je ne suis pas certain de bien comprendre votre question. Parlez-vous du développement d'un standard national?

Mme Denise Poirier-Rivard: Oui.

M. Richard Fadden: À notre connaissance, nous n'avons pas de difficultés par rapport au gouvernement du Québec. Leurs standards sont en fait très semblables aux standards fédéraux. L'ajustement qui serait requis de leur part est minime. Leur appui a été constant. Nous n'avons pas du tout de difficultés face à la position québécoise.

Mme Denise Poirier-Rivard: Vous n'avez pas d'exemples à nous donner à ce sujet.

M. Richard Fadden: Nous n'avons vraiment pas de difficultés avec eux.

Mme Denise Poirier-Rivard: Seriez-vous d'accord pour que le gouvernement développe un niveau d'inspection qui permettrait à un abattoir provincial de faire du commerce interprovincial sans forcément être autorisé à faire du commerce sur le marché international? Quels seraient les effets sur nos relations avec nos principaux partenaires commerciaux?

M. Richard Fadden: C'est une très bonne question, mais il est difficile d'y répondre.

À un certain niveau, c'est facile à faire. On développe un standard national, les deux provinces échangent de la viande. Cependant, il faudrait qu'on développe un système qui permettrait de distinguer très clairement les établissements qui opèrent au niveau national et les institutions qui opèrent au niveau international. Si on pouvait le faire, cela marcherait.

On a eu un exemple de ceci lors de la crise de la grippe aviaire. L'Union européenne a limité ses restrictions à la Colombie-Britannique. Elle a permis au reste du Canada de vendre des produits à l'Europe, mais il a fallu qu'on prouve, de manière plutôt détaillée, qu'on pouvait distinguer très clairement d'où venaient les produits dans les autres provinces et pourquoi.

Alors, le défi est surtout la capacité de distinguer exactement d'où viennent les produits et où ils vont. C'est faisable, mais cela coûterait de l'argent.

Mme Denise Poirier-Rivard: Au Québec, nous avons un programme de traçabilité.

M. Richard Fadden: Oui, il est très bon.

Mme Denise Poirier-Rivard: Ce ne serait donc pas tellement coûteux de mettre cela en place.

Pourriez-vous nous donner des exemples concrets? On pourrait avoir un cahier des charges pour suivre l'abattoir provincial, exactement comme on le disait. Cela pourrait être mis en place assez vite, sans trop de coûts.

• (1550)

M. Richard Fadden: Je reviens à ma réponse aux questions que votre collègue m'a posées. La position du gouvernement est que, si on veut la vente interprovinciale de produits, il faut que toutes les provinces soient d'accord. On n'en est pas encore là. Les standards en place dans les diverses provinces varient beaucoup, et on n'a simplement pas réussi à en arriver à un standard national.

Mme Denise Poirier-Rivard: Qu'en est-il du programme de traçabilité au Québec?

M. Richard Fadden: Cela vous aiderait dans votre province, mais les autres provinces sont loin d'être aussi avancées. Elles vont dans la même direction, mais elles n'en sont pas encore là. Il me semble que cela causerait des difficultés à l'échelle nationale que de développer un système qui permettrait, par exemple, l'échange de produits québécois, mais non pas celui des produits albertains. Je dirais que les provinces et le gouvernement fédéral s'entendent sur le

fait qu'il faut une approche nationale, et non pas une approche bilatérale entre provinces particulières.

Mme Denise Poirier-Rivard: Je vous comprends bien, mais à l'heure actuelle, le Québec est pénalisé, au fond.

M. Richard Fadden: Je ne suis pas certain qu'il soit pénalisé. Le Québec a certainement des exportations internationales importantes. Il pourrait continuer ses activités au niveau international, et nous sommes certainement prêts à examiner des demandes québécoises d'accréditation fédérale. Leurs normes sont presque identiques. Cela ne causerait pas beaucoup de difficultés.

Mme Denise Poirier-Rivard: À l'heure actuelle, l'embarco n'est pas encore levé, ce qui crée vraiment de gros problèmes.

M. Richard Fadden: Oui, je le sais.

[Traduction]

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Monsieur Kilgour.

L'hon. David Kilgour: Combien d'années-personnes, d'employés, l'agence compte-t-elle à l'heure actuelle?

M. Richard Fadden: Je crois que c'est environ 5 700.

L'hon. David Kilgour: Combien de ces 5 700 résident à Ottawa?

M. Richard Fadden: Un peu plus de 1 000.

L'hon. David Kilgour: Combien vivent dans l'ouest du Canada?

M. Richard Fadden: Plus de 1 000, mais je ne suis pas certain du nombre.

L'hon. David Kilgour: Ne serait-il pas logique selon vous que davantage d'employés habitent dans des endroits comme la Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba?

M. Richard Fadden: Il nous en faudra effectivement davantage si nous voulons nous acquitter de tous les mandats que le gouvernement nous a confiés. Il nous en faudrait même plus que cela, par exemple, pour faire appliquer une interdiction sur les aliments si jamais le gouvernement décide d'adopter une telle approche. Les nouveaux postes créés en réponse à la crise de la vache folle sont presque exclusivement situés à l'extérieur d'Ottawa.

L'hon. David Kilgour: Mais ce n'est pas là où je veux en venir; ce qui importe, c'est qu'il serait préférable que votre agence soit située dans un endroit comme Regina.

M. Richard Fadden: C'est davantage une question de politique.

L'hon. David Kilgour: J'en suis conscient.

M. Richard Fadden: Une telle décision ne manquerait pas de logique mais, par ailleurs, l'agence s'occupe d'une grande variété de dossiers autres que celui du boeuf dont certains concernent davantage les Maritimes quand on parle, par exemple, du poisson, ou le Québec et l'Ontario pour d'autres questions. Je crois, pour être honnête, qu'à peu près n'importe quelle agence gouvernementale pourrait être située à peu près n'importe où.

L'hon. David Kilgour: Nous espérons bien que vous soyez honnête, monsieur Fadden.

M. Richard Fadden: Je le suis toujours. Je pense que toutes les agences pourraient être situées à peu près n'importe où. Il est très difficile de prétendre le contraire d'un point de vue opérationnel, mais cela revient essentiellement à une décision de stratégie et de politique.

L'hon. David Kilgour: Barbara Duckworth, journaliste pour l'hebdomadaire *The Western Producer*, a déclaré en Alberta en octobre que les organisations agricoles de l'Union européenne insistaient pour que tous les animaux soient soumis à un test pour l'ESB. Elle a ajouté que nous devrions faire de même.

Qu'en pensez-vous pour ce qui est de la situation du Canada et de ses marchés comme le Japon ou la Corée?

M. Richard Fadden: Je peux comprendre que les gens y voient une solution facile à ce problème. En ma qualité de chef d'une agence scientifique, je ne crois toutefois pas que ce soit une bonne idée. Une telle mesure n'a pas sa raison d'être du point de vue scientifique. Cela pourrait donner une fausse impression aux Canadiens : comme nous ne testions pas auparavant tous les animaux, le boeuf présentait peut-être des risques—mais nous savons que ce n'est pas le cas.

Ce qui nous inquiète surtout, c'est que si nous adoptions cette approche pour le boeuf—et je peux comprendre que certains le réclament—, nous nous retrouverions éventuellement dans l'obligation de faire la même chose pour le porc, le poulet et tous les autres produits que nous vendons. Si cela n'est pas nécessaire d'un point de vue scientifique, il convient d'éviter les coûts énormes qui sont associés à une telle mesure. Pour ma part, je ne serais pas favorable à une décision en ce sens.

L'hon. David Kilgour: N'existe-t-il pas un test peu coûteux qui est actuellement mis à l'essai pour l'Union européenne? Pouvez-vous nous parler de ce test?

M. Richard Fadden: Il existe différents tests, mais celui auquel la plupart des gens pensent coûte environ 70 \$ l'unité. Le problème vient bien sûr du fait qu'il faut conserver la carcasse jusqu'à ce qu'on obtienne les résultats du test, ce qui exige d'importants investissements en capital. Selon notre estimation, le coût unitaire se chiffrait à environ 270 \$ si l'on tient compte de tous ces éléments. Bien évidemment, ce coût diminuerait avec le temps.

● (1555)

L'hon. David Kilgour: Comme vous le savez probablement, on vous accuse d'avoir adopté la position de Cargill, Lakeside ou Tyson à ce propos, pour des raisons évidentes, je crois. Que répondez-vous à ces allégations?

M. Richard Fadden: Je ne suis tout simplement pas d'accord. Nous avons examiné la question d'un point de vue scientifique et nous ne trouvons rien qui justifie une telle mesure. Lorsque nous avons discuté avec certains de nos collègues européens, ils ont laissé entendre qu'ils voulaient laisser tomber le dépistage systématique, parce qu'ils sont de plus en plus convaincus eux aussi que ce n'est pas nécessaire.

L'hon. David Kilgour: Mais pour ce qui est du Japon, nous avons 3 p. 100 du marché japonais avant. Le Japon insiste pour que tous les animaux subissent un test, donc si nous voulons lui vendre notre boeuf, nous devons tester tous les animaux. Si nous le faisons, alors il ne pourra plus refuser notre boeuf, parce qu'il fait la même chose avec le sien.

Pour améliorer la perception de notre boeuf, suivant le principe de marketing que le client a toujours raison, ne serait-ce pas là la façon intelligente de commercer avec le Japon?

M. Richard Fadden: Je ne peux pas vraiment vous répondre, parce que je ne viens pas d'un ministère qui s'occupe de commerce, mais d'une agence scientifique. D'un point de vue scientifique, cela comporte des difficultés.

L'hon. David Kilgour: Vous n'êtes pas un scientifique, monsieur, mais un avocat, si je ne me trompe pas. Auparavant, vous travailliez dans le domaine de la sécurité, donc vous n'êtes nullement un scientifique. Ne nous leurrons pas.

M. Richard Fadden: Je n'ai pas dit que j'étais un scientifique, j'ai dit que je travaillais pour une agence scientifique.

L'hon. David Kilgour: D'accord, mais alors veuillez vous exprimer du point de vue logique d'un avocat.

Des voix : Oh, oh!

L'hon. David Kilgour : Je sais que cela semble contradictoire.

Des voix : Oh, oh!

[*Note de la rédaction : difficultés techniques*]

● (1605)

L'hon. David Kilgour: Pour changer de sujet, parce qu'il évident que nous n'irons pas très loin avec le dernier, j'aimerais me pencher sur le fait qu'au Canada, on peut expédier un produit—de la margarine, du vin—vers un autre pays souvent plus facilement qu'on ne peut l'envoyer dans une autre province, alors pour revenir au boeuf, ne semble-t-il pas ridicule que les produits du boeuf transformés dans un abattoir titulaire d'un permis provincial ne puissent être expédiés dans une province voisine? Je pense à l'Alberta et à la Saskatchewan.

Le Québec a les mêmes normes, je pense, que le gouvernement du Canada.

Une voix : Pratiquement, monsieur.

M. David Kilgour : Je suis certain qu'il n'y aurait pas de problème au Québec. Est-ce l'Île-du-Prince-Édouard le problème?

Pourquoi ne pouvons-nous pas nous entendre pour que les gens d'une province puissent envoyer de la viande dans les autres provinces?

M. Richard Fadden: Je suis d'accord. Je pense que c'est une bonne question. Il y a quatre ou cinq provinces où les normes sont sensiblement inférieures à la norme fédérale et aux normes des autres provinces. Une partie des provinces appliquant les normes les plus sévères estime qu'il ne serait pas souhaitable de permettre un commerce direct entre les provinces.

Comme je l'ai dit en réponse à une autre question, nous travaillons depuis des années à rédiger un code national, mais nous n'arrivons pas à obtenir le consensus.

● (1610)

L'hon. David Kilgour: Je m'excuse de parler encore une fois comme un avocat, mais les compétences en matière de commerce le permettent pour le camionnage, donc je suis certain qu'elles le permettent aussi pour les aliments. Pourquoi le gouvernement fédéral n'utilise-t-il pas ses compétences en matière de commerce pour établir une norme, de sorte que toute province qui la respecte puisse expédier ses produits partout où elle le veut?

M. Richard Fadden: Vous êtes un bien meilleur avocat que moi, donc je ne vais pas...

L'hon. David Kilgour: Vous essayez de m'amadouer.

M. Richard Fadden: ... m'inscrire en faux contre vous pour ce qui est du droit constitutionnel, mais je pense que beaucoup de ministres et de gouvernements successifs ont jugé que l'agriculture était de compétence partagée. C'est un domaine dans lequel nous devons travailler avec les provinces, et il pourrait y avoir énormément de mécontentement si nous faisons fi de leurs points de vue.

Dans ce contexte, on nous a donné le mandat en agriculture d'essayer d'en arriver à un accord, et nous progressons à petit pas, pour être honnête avec vous, mais nous n'avons pas encore atteint notre but.

L'hon. David Kilgour: Je vous remercie, monsieur le président.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Monsieur Kilgour, merci.

Monsieur Bezan, vous avez cinq minutes.

M. Richard Fadden: Je vais tenter deux réponses à votre question. La première, je l'ai déjà mentionné, c'est que 95 p. 100 de la capacité d'abattage au Canada est déjà de compétence fédérale. La capacité supplémentaire que nous pouvons obtenir en allant chercher les autres 5 p. 100 n'est pas significative. Nous pouvons accroître beaucoup plus notre capacité en travaillant sur les 95 p. 100.

M. James Bezan: Toute la capacité d'abattage qui s'ajoute vient des établissements d'exportation qui, pour la plupart, n'abattent que les bêtes de 30 mois et moins et qui vont bientôt n'abattre que les bêtes de 20 mois et moins. Par conséquent, il faudra absolument trouver un moyen de garder toutes ces bêtes adultes au Canada, il faudra combler ce besoin. En tant que producteur bovin qui accumule les vaches de réforme... Nous devons régler le problème à l'échelle régionale et faire en sorte que ce produit soit distribué dans tout le pays.

M. Richard Fadden: Je comprends bien ce que vous dites et je n'essaie vraiment pas d'esquiver votre question. Cela dit, notre organisme ne peut pas tout seul concevoir un règlement fixant une norme nationale; cela incombe au gouvernement. Nous y travaillons depuis quelque temps déjà, et je pense que le point de vue général de mon ministre, c'est que nous devons convaincre les provinces de nous appuyer. Mais même si nous y arrivions, il nous faudrait plusieurs mois. D'ici à ce que ce soit fait, je ne suis pas certain que cela soulagerait beaucoup le secteur.

Pour revenir à ce que vous avez dit sur les établissements internationaux ou ceux agréés par le fédéral qui n'abattent que des animaux de moins de 20 mois, j'espère sincèrement que vous vous trompez. Sinon, l'industrie va en souffrir beaucoup. Je sais que les Japonais poussent lentement dans cette direction. Les Américains espèrent que ce n'est qu'une mesure à court terme et que nous réussirons à les convaincre de se rétracter, mais je sais que vous avez peut-être raison. Je conviens avec vous que cela va causer des problèmes qu'il faudra régler.

M. James Bezan: J'aimerais que nous parlions de la surveillance des coûts et de la façon dont nous allons atteindre les niveaux nécessaires pour l'an prochain, parce que les niveaux de cette année semblent parfois représenter toute une bataille.

M. Richard Fadden: Nous avons établi une norme de 8 000 cette année et de 20 000 pour l'an prochain. Nous en sommes à 12 000 cette année. Selon nos prévisions d'ici la fin de 2005...

•(1615)

M. James Bezan: Ce n'était pas 30 000?

M. Richard Fadden: Oui, je suis désolé, 30 000.

Selon nos prévisions, nous n'aurons pas beaucoup de difficulté à atteindre cet objectif. Nous avons conclu des ententes avec toutes les provinces sauf une. Nous avons commencé à faire des versements ou nous le ferons bientôt. Les échantillons commencent à arriver. J'ai vérifié hier matin, et nous avons déjà reçu 12 300 échantillons. Nous ne sommes qu'en novembre. Je pense que nous n'aurons pas de problème à en obtenir 30 000 l'an prochain.

M. James Bezan: Serez-vous en mesure de garantir aux producteurs que tout ce qu'il faut sera fait en aval? Je viens du Manitoba, et la façon de recueillir ces spécimens est très surnoise là-bas. Ils ne sont pas soumis de façon volontaire. Je voudrais m'assurer que le gouvernement fédéral va s'engager à aviser tous les producteurs que ces échantillons seront recueillis.

M. Richard Fadden: Sans l'ombre d'un doute.

M. James Bezan: Quel est le principal rôle de l'ACIA en ce moment pour corriger la disparité régionale actuelle? Il manque d'abattoirs au Manitoba et dans l'est de la Saskatchewan. Êtes-vous au courant de l'ouverture imminente d'abattoirs? Avez-vous des moyens de contribuer à combler ce manque à gagner dans le système?

M. Richard Fadden: Nous ne pouvons rien faire directement sauf d'essayer de les enregistrer le plus rapidement possible, dès qu'ils respectent les normes. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, il y a un nouvel abattoir qui a ouvert en Colombie-Britannique la semaine dernière, et nous espérons qu'il y en ait un à l'Île-du-Prince-Édouard la semaine prochaine. Il y a trois ou quatre usines qui ont signalé une augmentation importante de volume dans l'Ouest, et nous sommes en pourparlers avec elles pour les certifier le plus rapidement possible. Il y a quatre ou cinq abattoirs au pays qui veulent changer d'espèces; autrement dit, ils veulent abattre du boeuf plutôt que du porc, et nous sommes en pourparlers avec eux aussi. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'essayer d'accélérer le processus d'approbation autant que possible, et c'est ce que nous allons faire.

Il y a divers programmes d'AAC qui vont les aider sur le plan financier, mais il s'agit d'AAC. Nous ne nous occupons pas de financement.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Je vous remercie, monsieur Bezan.

Je vais céder la parole à Mme Ur pendant cinq minutes.

Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Kent—Middlesex, Lib.): Merci, monsieur le président.

Nul doute que nous espérons que l'ACIA fait partie de la solution et non du problème. C'est notre objectif, tout comme celui de votre ministère, de votre agence, j'en suis certaine.

Cela dit, l'Agence canadienne d'inspection des aliments n'a toujours pas mis en oeuvre le nouvel élément critique de son interdiction frappant les aliments pour animaux dans le cadre de ses efforts pour prévenir toute autre incidence d'ESB. Dix-huit mois se sont passés. J'étais moi-même agricultrice avant d'entrer en politique et je peux vous dire que 18 mois, c'est très long pour un secteur agricole. Ils n'ont pas tout ce temps pour attendre de voir ce qui va se produire. Je dirais qu'à ce stade-ci, compte tenu des données scientifiques et de la technologie dont nous disposons, nous aurions certainement pu avancer pendant ces 18 mois.

C'est une situation très grave. Si c'est l'une des choses concrètes qui peut mettre beaucoup de pays en alerte, nous pouvons certainement prendre les choses en main et montrer que nous sommes des leaders sur ce plan.

M. Richard Fadden: Je vous remercie.

Je pense que vous avez raison, mais le gouvernement de M. Martin comme celui de M. Chrétien ont indiqué peu après l'éclatement de la crise de l'ESB qu'ils voulaient agir en tandem avec les États-Unis autant que possible, et autant que possible avec les provinces et l'industrie aussi. D'entrée de jeu, l'industrie n'a pas appuyé cette mesure, ni les États-Unis, donc nous nous sommes lancés dans un processus de négociation plutôt long et laborieux, je dois en convenir.

Il me semble juste de dire que maintenant que le gouvernement a fait son annonce, nous ne tarderons plus à publier une ébauche de l'interdiction des aliments pour animaux dans la *Gazette du Canada*. D'un point de vue strictement scientifique, nous pensons qu'il aurait été souhaitable de le faire plus tôt, mais ce n'était pas nécessaire pour la santé publique, sinon Santé Canada l'aurait signalé. Il était souhaitable d'introduire cette mesure, mais je pense qu'il devait y avoir une décision politique de diverses personnes et non seulement de l'agence avant qu'on puisse adopter un règlement d'une portée aussi large sans l'appui de l'industrie ni des provinces, surtout que notre principal partenaire commercial nous disait que ce n'était pas une bonne idée. Il a été conclu qu'il était préférable d'essayer d'en arriver à une entente.

Mme Rose-Marie Ur: Je trouve intéressant d'entendre que notre partenaire commercial n'en voulait pas. C'est un autre signal d'alarme. Pourquoi n'en voulait-il pas? Où était-il dans l'équipe?

Quelle proportion des 126,9 millions de dollars demandés dans le Budget supplémentaire des dépenses servira à aider les établissements d'abattage du Canada?

• (1620)

M. Richard Fadden: Je le vérifier le plus vite possible.

Mme Rose-Marie Ur: Pendant que vous cherchez, je vais poser une question à M. Anderson. Il est venu jusqu'ici, donc nous ferions mieux de lui parler un peu à lui aussi.

Je vois que vous portez le titre de directeur intérimaire de la Division des aliments d'origine animale. Pouvez-vous nous expliquer ce que vous faites ou nous parler de votre description de tâche?

M. Bill Anderson (directeur intérimaire, Division des aliments d'origine animale, Agence canadienne d'inspection des aliments): Bien sûr.

J'occupe ce poste à titre intérimaire depuis trois mois. La Division des aliments d'origine animale s'occupe de l'élaboration de politiques et de programmes sur les aliments d'origine animale. Cela comprend les produits carnés, les produits laitiers, les ovoproduits et les produits du miel.

Mme Rose-Marie Ur: Quelles sont vos qualifications?

M. Bill Anderson: Je suis vétérinaire.

Mme Rose-Marie Ur: Vous avez trouvé?

M. Richard Fadden: Oui, j'ai trouvé.

Nous avons consacré 5,6 millions de dollars à cela, essentiellement pour l'embauche de vétérinaires et d'inspecteurs, afin d'accélérer le processus.

Mme Rose-Marie Ur: C'est très bien, c'était ma prochaine question.

La capacité d'abattage est de 79 000 bêtes par semaine et on veut la porter à environ 98 000 bêtes, c'est juste?

M. Richard Fadden: Je crois que c'est exact, madame.

Mme Rose-Marie Ur: J'ai entendu dire il y a quelque temps qu'il n'y avait pas suffisamment d'inspecteurs. Comme leur nombre a

augmenté, croyez-vous qu'il y aura de la formation et des fonds pour appuyer les nouveaux inspecteurs? Est-ce que ce sera un problème?

M. Richard Fadden: Non, je pense que c'est possible. Cependant, ce sera particulièrement complexe si trop d'abattoirs ouvrent ou s'il y a trop d'enregistrements trop vite.

Nous avons commencé à recruter à l'interne pour réaffecter des personnes à ces fonctions avant même que les sommes supplémentaires n'aient été approuvées et reçues. À moins de recevoir quinze demandes d'enregistrement la même semaine, ce qui est improbable parce que chacun progresse à son rythme, nous devrions bien nous en tirer.

Mme Rose-Marie Ur: Combien de temps vous faut-il pour former un inspecteur?

M. Richard Fadden: Puis-je demander à Mme Mountjoy de répondre à cette question?

Mme Krista Mountjoy (directrice exécutive, Coordination des opérations, Agence canadienne d'inspection des aliments): Pour les inspecteurs, il y a une combinaison de formation sur le terrain et de cours théoriques. Ils passent un an en formation sur le terrain et suivent des cours pendant plusieurs semaines avant de recevoir leur certification à titre d'inspecteurs pour les diverses espèces dans les abattoirs.

Cela fait partie des activités habituelles de l'agence, en tout temps. Il n'est pas rare que nous embauchions un peu à l'avance pour former les gens.

Mme Rose-Marie Ur: Quel est le salaire habituel d'un inspecteur? Certains se sont plaints d'être sous-payés.

Mme Krista Mountjoy: Le salaire de départ est bien supérieur à 30 000 \$. Selon mes discussions récentes avec le Collège Algonquin, lorsque nous avons parlé de recrutement, les diplômés potentiels ont exprimé un vif intérêt à venir travailler pour l'agence, et le salaire était clairement l'un de leurs incitatifs.

Mme Rose-Marie Ur: Et 30 000 \$...

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Je vous remercie, madame Ur.

Nous allons maintenant passer à M. Gaudet, pour cinq minutes.

[Français]

M. Roger Gaudet (Montcalm, BQ): Merci, monsieur le président.

Monsieur Fadden, j'aimerais savoir pour quelle raison vous n'êtes pas capables de vous entendre province par province. Pourquoi faut-il qu'il y ait d'abord une entente entre les dix provinces et les trois territoires? Dans toutes les ententes fédérales-provinciales, à l'heure actuelle, il y a des provinces qui signent et d'autres qui ne signent pas. Pourquoi faut-il que ce soit une entente mur à mur?

M. Richard Fadden: En bout de ligne, je pense que M. Kilgour a raison. Si le gouvernement fédéral voulait exercer sa juridiction sur le commerce interprovincial, il pourrait le faire. Or, nous ne voulons pas agir ainsi. Nous voulons l'approbation des provinces.

Si on considère la province *x*, qui a des standards relativement élevés concernant l'exportation des viandes, il n'y a pas de problèmes. Les autres provinces acceptent volontiers ses produits. Cependant, il y a quatre ou cinq provinces où les standards sont très bas. Donc, la province *y* pourrait voir ses produits refusés par la province *z*. Alors, il faudrait développer un système où il y aurait une vingtaine de contrôles. L'Alberta et la Saskatchewan, ça irait, mais le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, ça n'irait pas. De l'Île-du-Prince-Édouard aux Territoires du Nord-Ouest, ça irait. Du Nunavut au Yukon, ça n'irait pas. Tout cela causerait un imbroglio administratif qu'on ne pourrait pas gérer. Les standards varient vraiment beaucoup.

Certaines provinces nous ont dit clairement, *off the record*, comme on dit, qu'elles ne seraient pas prêtes à accepter des produits venant d'autres provinces où les standards sont trop bas. Nous avons réussi, au fil des années, à élever un peu les standards. Nous y arrivons, mais très lentement.

Pour être très honnête avec vous, le problème est que certaines provinces n'ont pas l'argent nécessaire pour maintenir un système d'inspection et de salubrité, ce qui est très dispendieux. Ce n'est pas qu'elles ne veuillent pas le faire, mais c'est très difficile. Alors, dans ce cas-là, elles ont des standards assez bas que les autres provinces ne veulent pas accepter. Cela amènerait une certaine confusion qui serait très difficile à gérer. On ajoute la confusion à un domaine où la salubrité et la protection de la vie humaine sont très importantes. Il y a un certain risque, et le consensus est que ce n'est pas le bon moment pour le faire. C'est la réponse la plus franche que je puisse vous donner.

•(1625)

M. Roger Gaudet: Ce ne sera jamais vraiment le bon moment.

M. Richard Fadden: Vous avez probablement raison.

M. Roger Gaudet: J'aurais une question pour M. Anderson. Combien avez-vous d'inspecteurs sur la route pour vérifier la nourriture d'origine animale?

M. Bill Anderson: Étant donné que je m'occupe du développement des programmes, je n'ai pas de contrôle direct sur les inspecteurs. Vous pourriez adresser votre question à Mme Mountjoy, qui s'occupe de surveiller les inspecteurs sur la route.

M. Roger Gaudet: La maladie de la vache folle est censée avoir pour origine la nourriture animale. Toutefois, on entend seulement parler d'inspection des abattoirs. Est-ce qu'il y a une inspection qui se fait là-dessus?

M. Richard Fadden: Voulez-vous parler de la viande elle-même?

M. Roger Gaudet: Non, mais de la nourriture qu'on donne aux animaux. C'est bien beau de vérifier lorsqu'ils sont rendus à l'abattoir, mais si vous ne vérifiez pas avant, cela ne sert à rien.

[Traduction]

Mme Krista Mountjoy: Je vous remercie de cette question.

Nous avons plus de 2 000 inspecteurs qui s'affairent dans tous les secteurs d'activités de la chaîne alimentaire, ce qui comprend la viande, la santé animale et la protection des abattoirs. Nous avons également de 300 à 400 vétérinaires, qui s'occupent à la fois d'inspection des viandes et d'inspection de la santé animale.

Je crois que pour la plupart...

[Français]

M. Roger Gaudet: Je comprends ce que vous dites, mais je voudrais avoir une réponse plus spécifique. Je parle de la nourriture animale, de ceux qui produisent la nourriture animale, que ce soient

les coopératives ou n'importe qui. Y a-t-il des inspecteurs qui vérifient la nourriture animale? Si vous ne la vérifiez pas, cela ne sert à rien d'avoir 2 000 ou 5 000 inspecteurs de plus dans les abattoirs.

M. Bill Anderson: Il y a un nombre limité d'employés du groupe du Programme d'inspection des aliments du bétail qui s'occupent expressément de l'inspection des [Note de la rédaction: *inaudible*] par exemple. Si on participe à d'autres projets, comme l'interdiction de matériel à risque spécifié dans les aliments du bétail, il faudra encore plus d'inspecteurs. Nous embaucherons des inspecteurs pour faire l'inspection des aliments médicamenteux. Je n'ai pas le nombre exact, mais on peut obtenir cette information.

M. Roger Gaudet: Ma question était simple: je voulais savoir s'il y avait des gens proactifs.

M. Richard Fadden: La réponse est oui.

M. Roger Gaudet: Y en a-t-il plusieurs?

M. Richard Fadden: On en a assez pour avoir des programmes de vérification annuelle. Si le gouvernement approuve le projet de règlement sur le contrôle des aliments des animaux, le *feed ban*, comme on dit en anglais, nous demanderons environ 200 inspecteurs de plus, car cela va beaucoup augmenter notre capacité de contrôle. Mais avant le cas de la vache folle, ce n'était simplement pas une priorité. On ne croyait pas que c'était un gros problème. Quoi qu'il en soit, oui, il y a des inspecteurs, il y a des programmes d'inspection annuelle.

[Traduction]

Le vice-président (M. Gerry Ritz): D'accord, je vous remercie, monsieur Gaudet.

Nous allons passer à M. Drouin.

[Français]

M. Claude Drouin (Beauce, Lib.):

Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à nos témoins de nous permettre de mieux comprendre ce qui se passe à l'agence et les solutions qu'on peut envisager.

Avec le programme du 10 septembre dernier, des budgets ont été alloués pour l'augmentation de la capacité d'abattage. J'entends parler de beaucoup de projets un peu partout au Canada. Pouvez-vous nous dire à quel niveau est l'enveloppe? Est-elle répartie équitablement, ou si c'est premier arrivé, premier servi et que, peu importe le nombre, on ira de l'avant? Ma crainte est qu'on en ait trop—présentement, on n'en a pas assez—et qu'on se retrouve à la fin avec un surplus d'abattage.

Comme nos entreprises existantes ont un certain monopole, ont les reins très solides, elles pourront augmenter les prix pendant un certain temps pour nuire aux nouvelles entreprises et faire en sorte qu'elles ne restent pas dans le marché. J'ai une crainte à ce sujet. Nous avons des projets en Beauce. Il y en a aussi ailleurs au Québec; on en entend parler. Je voudrais savoir quelle est votre position sur ce sujet.

M. Richard Fadden: C'est une très bonne question même si elle ne touche l'agence directement. Mon ministre a parlé hier soir devant le Comité sénatorial de l'agriculture et des forêts, et un sénateur lui a posé la même question. M. Mitchell a répondu qu'à son avis, il fallait que les décisions pour l'augmentation de la capacité d'abattage soient prises sur une base d'affaires solide et que le fait de dire simplement qu'il y avait une demi-douzaine de personnes qui voulaient une nouvelle usine d'abattage qui disparaîtrait au lendemain de l'ouverture de la frontière américaine ne constituait pas une saine gestion des biens publics ou privés. Il croit que la plupart des gens qui font ce genre de demande y pensent.

Je crois par ailleurs qu'il faut accepter le fait qu'après l'ouverture de la frontière américaine, il y aura un gros changement dans ce domaine. C'est un peu là votre inquiétude, et c'est aussi la position du ministre et des banques qui, à chaque fois que les gens demandent de l'argent pour faire ce genre d'augmentation de capacité, exigent qu'on leur fournisse un plan à long terme, et non seulement jusqu'à l'ouverture de la frontière américaine.

De notre côté, notre rôle est simplement, après avoir reçu une demande, d'essayer de l'expédier le plus possible.

• (1630)

L'hon. Claude Drouin: Notre objectif est de 98 000 bêtes pour 2006, si j'ai bien compris.

M. Richard Fadden: L'objectif est de 98 000 à 100 000 bêtes.

L'hon. Claude Drouin: Selon vous, à partir du moment où on aura atteint cette vitesse de croisière, est-ce que ça prendra beaucoup de temps avant d'éliminer les surplus accumulés au niveau de l'abattage? En effet, c'est ce qui fait que le marché est si bas présentement. Je ne sais pas si c'est vous qui avez dit cela plus tôt à un comité ou notre ministre de l'Agriculture, mais nos exportations ont atteint 90 p. 100 de leur niveau. De plus, par solidarité et parce qu'ils ont confiance aux produits du boeuf canadien, les Canadiens en consomment plus qu'avant. C'est donc la suroffre qui fait en sorte que le prix est si bas.

Combien de temps croyez-vous que cela va prendre?

M. Richard Fadden: Ce n'est pas que je ne veuille pas répondre à votre question, mais c'en est vraiment une que vous devriez poser au ministère. Ce n'est pas le genre de chose que nous contrôlons.

L'hon. Claude Drouin: D'accord, merci.

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Merci.

Monsieur Miller, vous avez cinq minutes.

M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Merci.

J'ai un commentaire à faire au sujet du pavage. Monsieur Fadden, je compare cela à la vidange d'huile de mon tracteur après 200 heures d'utilisation; je ne vais pas m'arrêter en plein milieu d'un immense champ pour la faire. Essentiellement, c'est quelque chose qu'il faut faire, mais accordez-leur un délai. Laissez l'abattoir ouvrir et faire le travail qu'il est censé faire pour augmenter la capacité. Je pense que c'est ce que la plupart d'entre nous souhaitons.

M. Richard Fadden: Permettez-moi de préciser que c'est ce que nous faisons déjà.

M. Larry Miller: Bien; je suis heureux de l'entendre.

M. Richard Fadden: Puis-je prendre un moment?

Tout le monde croit que nous sommes stupides.

M. Larry Miller: Pourvu que ce soit votre temps et non le mien.

M. Richard Fadden: Je veux simplement préciser qu'il y a une raison pour le pavage, et que c'est en partie...

M. Larry Miller: Je sais de quoi il s'agit—pour éviter d'introduire de la terre, je pense.

M. Richard Fadden: Oui, parce que c'est un problème réel, mais nous disons maintenant aux gens que s'ils s'engagent à paver, nous leur donnerons leur permis.

M. Larry Miller: Merci.

En permettant aux seuls abattoirs existants de prendre de l'expansion à l'exclusion des abattoirs qui ont un permis provincial, tout ce que vous faites, c'est donner à ces gros abattoirs plus d'emprise sur le marché. J'aimerais savoir pourquoi vous n'avez pas pris cela en considération en cherchant une solution à la capacité d'abattage.

M. Richard Fadden: J'ai dû mal m'exprimer. Nous n'avons aucun problème à accorder un permis fédéral à un abattoir provincial qui répond à nos normes. Il y en a, en Ontario et au Québec surtout. Il y en a un petit nombre dans l'Ouest qui sont presque conformes aux normes fédérales, et s'ils présentaient une demande, nous ferions tout pour en accélérer le traitement.

Ceux qui nous inquiètent sont les abattoirs saisonniers, les très petits abattoirs où les normes posent un véritable problème.

M. Larry Miller: Bien. Monsieur Fadden, je suppose que je n'insistais pas tant sur les permis aux abattoirs provinciaux, que sur le fait que nos gros abattoirs ont déjà une trop forte emprise sur le marché du boeuf. Qu'il s'agisse d'abattoirs provinciaux ou d'autre chose, j'estime que cela aurait dû être pris en considération.

J'ai une autre question. Hier, à l'occasion d'une conférence de presse, l'ACIA a répété ce qui était déjà évident. Elle a dit que si l'on faisait davantage de dépistage, on découvrirait probablement plus de cas d'ESB. Un représentant de Santé Canada a laissé entendre, au sujet des règles de l'OIE contre la fermeture des frontières de pays où l'incidence est faible, qu'il ne s'attendait pas à ce que tous les pays s'y conforment. En fait, vous savez ce que signifie une seule vache—sans doute plus de fermetures de frontières.

Avez-vous entendu des commentaires à propos de ces déclarations?

M. Richard Fadden: Avec d'autres pays, nous avons travaillé à une modification des règles de l'OIE qui nous permettrait, en théorie, d'avoir jusqu'à une douzaine de cas sans que notre statut change. C'est une chose d'avoir la règle de l'OIE et de préconiser son application, c'en est une autre pour les pays de s'y conformer.

Nous ne pensons pas qu'il y ait une douzaine de cas de plus, mais nous estimons que, sur le plan statistique, nous devons être honnêtes et dire qu'il y en a peut-être d'autres. Je pense qu'il est de plus en plus admis dans le monde que ce n'est pas un cas ou deux qui vont causer un désastre. Ce qui importe vraiment, ce sont les mesures de contrôle appliquées dans chaque pays, et nous croyons être en assez bonne position à cet égard. Par conséquent, si nous dépistons un ou deux cas, oui, il y aura des remous, mais nous ne croyons que cela aura des répercussions graves.

• (1635)

M. Larry Miller: Un dernier détail. Il me semble que vous avez dit que dans un cas, le coût du dépistage était 270 \$.

M. Richard Fadden: En effet.

M. Larry Miller: Jusqu'ici, j'ai entendu que c'était entre 20 et 150 dollars, mais c'est beaucoup plus. Avez-vous une idée précise du coût?

M. Richard Fadden: Comme j'essayais de le dire plus tôt, la trousse de dépistage coûte environ 70 dollars. Elle est dispendieuse. Elle est brevetée. Même si, comme on l'a proposé tout à l'heure, on en achetait une grande quantité, elle serait quand même coûteuse. Ce n'est pas cinq dollars.

Le coût dont je parlais n'est pas tant celui de la trousse. Il faut des gens pour administrer le test. Il faut les surveiller pour garantir qu'ils l'administrent adéquatement. Il faut des laboratoires pour réaliser cette quantité de tests. Mais, comme j'essayais de le dire à M. Kilgour, le coût vient de ce qu'il faut conserver les carcasses en attendant les résultats du test. La plupart de nos abattoirs n'ont pas l'espace nécessaire, et il y a un investissement important à faire de ce côté.

Ce que nous avons essayé de faire pour l'agriculture, c'est d'évaluer le coût global à court et à moyen terme. J'admets que le coût diminuerait à long terme. D'après nous, il serait de l'ordre de 270 dollars.

M. Larry Miller: Est-ce qu'il me reste du temps?

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Vous avez le temps de poser une courte question.

M. Larry Miller: Vous avez aussi parlé—ou quelqu'un en a parlé à la dernière réunion et vous avez effleuré le sujet aujourd'hui—de 30 000 tests effectués depuis le début de l'année, et qu'il y en avait 38 000 de prévus pour l'an prochain. C'est un chiffre qui a été mentionné hier, si ma mémoire est bonne.

Ce que je voudrais savoir, c'est si vous ajoutez les 30 000 déjà faits aux 8 000 que vous prévoyez, ou si vous prévoyez vraiment en faire 38 000 l'an prochain?

M. Richard Fadden: Nous voulons en avoir fait 38 000 d'ici le 31 décembre 2005.

M. Larry Miller: Est-ce 38 000 tests pendant l'année?

M. Richard Fadden: Non, c'est pour cette année et l'an prochain. Le gouvernement s'était engagé à en faire 8 000 cette année et 30 000 l'an prochain. Nous voulons donc en avoir fait 38 000 d'ici le 31 décembre de l'an prochain, et nous espérons pouvoir en faire davantage.

M. Larry Miller: J'espère que vous y arriverez.

M. Richard Fadden: Je pense que nous le pourrons.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Merci, monsieur Miller.
Monsieur Easter.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je suis désolé; j'ai dû m'absenter un moment. Si cette question a été posée, dites-le moi.

Des éleveurs de certaines régions du pays ne peuvent pas se fier à la dentition des animaux pour établir qu'ils ont atteint l'âge de 30 mois. Les animaux de certaines races présentent une dentition de 30 mois même s'ils n'ont que 25 ou 26 mois. Par conséquent, les éleveurs doivent vendre des animaux qui sont âgés de moins de 30 mois, mais ils n'en tirent presque rien, comme si les animaux étaient plus âgés.

Existe-t-il une autre méthode, qui permettrait de préserver la crédibilité du système fondé sur la dentition que nous utilisons avec les États-Unis?

M. Richard Fadden: Puis-je demander à mon collègue de répondre?

M. Bill Anderson: Je suppose que l'un des meilleurs moyens d'établir l'âge des animaux est d'employer un système d'identification comme celui que nous utilisons pour une partie du cheptel dans certaines régions, et qui indique la date de naissance des animaux. Ce type d'information est incontestable. À mesure que plus de régions et que plus de catégories d'animaux seront intégrées à ce système d'enregistrement des dates de naissance, nous éviterons ce genre de problème.

Toute cette question d'établir l'âge d'un animal d'après sa dentition relève de l'art, mais elle comporte aussi des aspects scientifiques. Il faut de l'entraînement. Bien sûr, quand c'est un représentant de l'industrie qui détermine l'âge, il faut un certain degré de supervision pour garantir l'intégrité. Quand nous avons commencé à utiliser la dentition pour établir l'âge des animaux—ce qui est nouveau pour nous, car nous n'avions pas à le faire dans ce but auparavant—ce genre d'abus, ces manoeuvres, ont fait surface.

Il nous a donc fallu assurer une certaine surveillance.

● (1640)

L'hon. Wayne Easter: Très bien, c'est tout. La plupart des questions que j'avais ont déjà reçu une réponse. Je vais lire le compte rendu, monsieur le président.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Merci, monsieur Easter.

J'aimerais aborder un ou deux points.

Il a beaucoup été question de la capacité d'abattage, et je conviens avec vous que notre marché risque d'être saturé quand la frontière américaine ouvrira et que nos autres partenaires commerciaux seront en activité. Mais vous semblez oublier qu'il faut deux systèmes d'abattage : l'un pour les animaux de moins de 30 mois que nous pourrions exporter, et l'autre pour le marché intérieur, qui est encombré au Canada. Ce sont ces abattoirs qui ont tant de mal à se conformer aux règlements, qui sont destinés au marché intérieur, en fait.

Je me demande pourquoi des provinces s'opposeraient à adopter un code national qui leur permettrait d'expédier leurs produits, tandis qu'elles doivent assumer 40 p. 100 des dépenses du programme. Il me semble que ce serait un formidable incitatif à adopter un code fédéral et à augmenter la capacité d'abattage des animaux de réforme destinés au marché intérieur.

Pourriez-vous nous indiquer quelles sont les provinces qui ne participent pas, qui représentent le plus gros obstacle? Nous représentons peut-être ces provinces et nous pourrions exercer des pressions sur elles.

M. Richard Fadden: Je n'ai pas ces renseignements avec moi, mais je peux vous les obtenir.

J'aimerais commenter ce que vous venez de dire. Je conviens avec vous, au sujet des services provinciaux qui s'occupent de la capacité d'abattage et qui veulent acheminer les animaux, qu'ils sont entièrement opérationnels. Ils veulent que les abattoirs provinciaux puissent recevoir ces animaux et les vendre à d'autres provinces.

Il y a d'autres services provinciaux qui s'occupent de la santé publique. Pour eux, la question n'est pas si simple, parce que les normes sont différentes. J'ai essayé d'expliquer plus tôt que certaines provinces ont des normes très souples, et que d'autres ne sont pas disposées à accepter les produits en provenance de ces provinces.

Je ne veux pas dire qu'une province a des normes laxistes—je ne pense pas que ce soit juste; mais si nous autorisons la province X, qui n'a pas beaucoup de ressources et ne peut pas investir beaucoup dans les inspections et les mécanismes de contrôle, à faire du commerce interprovincial, une autre province qui appliquerait des normes beaucoup plus strictes pourrait refuser les produits de la première province, si vous me permettez d'être aussi direct. C'est le noeud du problème.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Je comprends cela. Ce que je n'arrive pas à comprendre, c'est pourquoi une province ne resserrerait pas ses normes quand elle doit payer 40 p. 100 d'un programme national pour garder ses animaux de réforme et les nourrir. Pourtant, nous importons des animaux d'autres pays dont les normes de qualité échappent à nos contrôles, par exemple.

Je pense qu'il faudrait que quelqu'un fasse preuve de leadership et prenne les choses en main. Si vous pouviez nous obtenir une liste de ces provinces, nous pourrions certainement aller dans nos circonscriptions et déterminer pourquoi il y a des obstacles.

Je ne comprends vraiment pas pourquoi un service provincial de santé publique n'appliquerait pas les mêmes normes qu'un autre service provincial. Aucune province ne nourrit sa population avec des produits de qualité inférieure. Je n'ai pas vu de titres dans les journaux selon lesquels les gens mangent du boeuf ou du poulet de mauvaise qualité, par exemple. C'est surtout une question de manutention et de cuisson. Nous sommes peut-être aux prises avec un problème que nous pouvons régler. Et nous devons le faire le plus tôt possible.

De toute façon, c'est simplement une suggestion.

Quelqu'un d'autre a des questions? Monsieur Bezan.

M. James Bezan: J'aimerais poursuivre dans le même ordre d'idée que Wayne, au sujet des animaux de plus de 30 mois et de la détermination de l'âge.

Monsieur Anderson, vous avez dit que ce n'était pas une science exacte. Pourtant, c'est la méthode employée pour déterminer les prix. Nous avons une grande quantité de bovins qui sont expédiés—nous en revenons au Manitoba—en Alberta parce que nous n'avons pas la capacité d'abattage. Des animaux de race pure enregistrés, dont nous connaissons l'âge, finissent à l'abattoir. Ils sont âgés de 18 mois et ils ont été classés comme ayant plus de 30 mois... on leur accorde le prix des animaux de réforme. L'éleveur a trop peur pour contester le prix; il est soulagé d'avoir pu vendre ses animaux à l'abattoir.

Cette science qui n'en est pas tout à fait une cause de lourdes pertes de revenu. Est-il possible d'améliorer l'identification des animaux, surtout s'il est question d'un écart de 18 mois?

M. Bill Anderson: Dans le cas particulier où il existe une preuve incontestable de l'âge de l'animal grâce à l'enregistrement, il me semble que l'éleveur peut démontrer l'âge de ses animaux et en obtenir le juste prix.

● (1645)

M. James Bezan: Mais ce que l'éleveur redoute, c'est qu'il a des animaux dans un autre enclos et que s'il fait trop de remous, l'abattoir ne les prendra pas.

M. Bill Anderson: Je comprends.

M. James Bezan: C'est un gros problème.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Merci.

Monsieur Kilgour.

L'hon. David Kilgour: Quelqu'un parmi vous a-t-il lu le livre *Fast Food Nation*, d'Eric Schlosser?

M. Richard Fadden: Non, je ne l'ai pas lu.

L'hon. David Kilgour: Il y a un chapitre qui décrit pourquoi le conditionnement de la viande est le métier le plus dangereux en Amérique du Nord. Je pense qu'au Canada, c'est certainement l'un des métiers les plus dangereux. Avez-vous des inspecteurs dans tous ces abattoirs, à l'abattoir Lakeside à Brooks, par exemple?

M. Richard Fadden: Oui.

L'hon. David Kilgour: Leur mandat n'est pas de déterminer jusqu'à quel point l'endroit est dangereux pour les travailleurs, n'est-ce pas? Cela ne relève pas de leur mandat; est-ce provincial?

M. Richard Fadden: C'est de compétence provinciale.

L'hon. David Kilgour: Très bien. La Canadian Cattlemen's Association a indiqué que la capacité d'abattage actuelle est de 79 000 têtes par semaine. Elle pourrait être augmentée de 3 000 têtes en novembre 2004, et atteindre 86 000 têtes au début de 2005 et 93 000 à la fin de 2005. À votre avis, ces objectifs sont-ils réalistes, compte tenu de votre mandat?

M. Richard Fadden: Si tout se passe comme prévu dans les abattoirs qui nous ont indiqué vouloir prendre de l'expansion, et pour l'abattoir ou les deux abattoirs qui ont signalé vouloir être enregistrés, oui, ils sont réalistes.

L'hon. David Kilgour: D'accord. Au fait, pouvez-vous nous dire quels sont ces abattoirs qui ont signalé vouloir demander l'enregistrement ou qui voudraient prendre de l'expansion?

M. Richard Fadden: Eh bien, il y a deux nouveaux abattoirs qui demandent l'enregistrement—le Blue Mountain Packers, dans l'Ouest, et il y en a un dans la province de M. Easter. Il y a deux abattoirs dans l'Ouest qui ont annoncé une expansion importante.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Techniquement, ce n'est pas la province de Wayne; je voulais juste apporter cette précision pour le compte rendu.

M. Richard Fadden: Je vous demande pardon.

L'hon. David Kilgour: Parlant de précision pour le compte rendu, ceux d'entre nous qui vivent dans l'Ouest n'aiment pas qu'on dise, en anglais, « out west », comme s'ils venaient d'une autre planète.

M. Richard Fadden: Que voudriez-vous que je dise?

L'hon. David Kilgour: Simplement « in the west ».

M. Richard Fadden: Merci.

L'hon. David Kilgour: C'est une question de centre et de périphérie. Les gens des Maritimes n'aiment pas qu'on parle de leur région en disant « down home ».

M. Richard Fadden: Ce n'est pas le sens que je souhaitais véhiculer, mais je vous remercie.

Je peux vous obtenir cette liste.

L'hon. David Kilgour: Voudriez-vous la remettre à la greffière?

M. Richard Fadden: Certainement.

L'hon. David Kilgour: D'après votre expérience et vos connaissances personnelles du marché des animaux sur pied et du secteur de l'abattage, vous pensez que ces objectifs ne sont pas réalistes; est-ce bien ce que vous voulez dire?

M. Richard Fadden: Non, je pense qu'ils sont réalistes. D'après moi, si les installations qui nous ont contacté entrent en exploitation —et certaines sont confrontées à des problèmes de financement et à d'autres genres de problèmes—je pense qu'il s'agit d'objectifs raisonnables.

L'hon. David Kilgour: Puis-je revenir en arrière, étant donné que nous avons un peu de temps? Quelqu'un attend-il son tour?

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Oui.

L'hon. David Kilgour: Prenons un agriculteur qui voit une de ses vaches s'écrouler dans le pré; si je comprends bien, vous souhaitez qu'il l'amène pour la faire inspecter et pour cela, vous lui versez 200 \$. Est-ce essentiellement ainsi que fonctionne le nouveau programme?

M. Richard Fadden: Tout dépend de la province, mais effectivement, nous sommes prêts à payer ces agriculteurs, à l'instar de certaines provinces.

L'hon. David Kilgour: Est-ce qu'un agriculteur sensé agirait de la sorte?

M. Richard Fadden: Eh bien, un nombre considérable le font. Je comprends ce que vous voulez dire, car lorsqu'on finit par remettre une vache malade, on crée un gros problème.

L'hon. David Kilgour: Pour ses voisins et pour tout le monde.

M. Richard Fadden: Certainement, mais à moins de prouver à la communauté internationale que l'incidence de l'ESB est minime—moins d'un cas sur un million—on aura du mal à ouvrir les frontières. Beaucoup de bouviers et de producteurs des pays visés acceptent cet argument.

Je reconnais avec vous qu'il s'agit d'un problème, d'un véritable problème.

L'hon. David Kilgour: Merci pour votre franchise.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Merci, monsieur Kilgour.

Nous passons à Mme Poirier-Rivard.

[Français]

Mme Denise Poirier-Rivard: Merci, monsieur le président.

Si j'ai bien compris, vous avez dit, en réponse à la question du député, que c'est réaliste d'abattre autant d'animaux à l'heure actuelle.

Trouvez-vous qu'il est réaliste d'abattre autant d'animaux alors que la frontière est fermée?

M. Richard Fadden: Si les établissements dont on parlait augmentent leur capacité ou reçoivent un enregistrement, oui, il sera possible de le faire.

Mme Denise Poirier-Rivard: Même si la frontière est fermée.

M. Richard Fadden: Oui, compte tenu qu'il y a quand même une demande domestique.

Mme Denise Poirier-Rivard: On ne créera pas de surplus avec cela.

M. Richard Fadden: Non, pas un gros surplus.

Mme Denise Poirier-Rivard: On a eu plusieurs réunions, et il y a des choses que je n'arrive pas à saisir.

J'aimerais revenir à la période comprise entre mai 2003 et novembre 2004. Combien d'échantillons ont été faits? Parmi ces échantillons, y en avait-il qui étaient négatifs?

M. Richard Fadden: Tous les échantillons recueillis au Canada ont été négatifs, ce qui est bien, excepté le test en Alberta qui a déclenché la crise de la vache folle. Tous les tests sont négatifs, ce qui est une bonne chose.

Mme Denise Poirier-Rivard: C'est sûr qu'il y a des inspecteurs dans les abattoirs, mais fait-on de la prévention dans les fermes? Je suis moi-même agricultrice, j'ai des animaux. Il y a des inspecteurs même dans la fromagerie. À un moment donné, ils ont coupé des postes. Il y avait des inspecteurs pour le poisson qui sont venus inspecter dans des fromageries. À l'heure actuelle, compte tenu de la crise que nous traversons, ne pourrait-on pas avoir des inspecteurs immédiatement pour nous aider, plutôt que de mettre un an à les former?

• (1650)

M. Richard Fadden: Je vais demander à Mme Mountjoy de répondre à cette question.

Mme Krista Mountjoy: Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

C'est fréquent au sein de l'agence, puisqu'on déplace les gens et on forme ceux qui remplissent de nouvelles fonctions, tout en conservant certains employés qui parrainent les nouveaux. Effectivement, on déplace souvent des gens formés dans divers endroits pour répondre aux nouvelles exigences du travail. Par conséquent, c'est possible.

Il y a bien sûr des limites et c'est la raison pour laquelle il faut chercher de nouvelles ressources afin de pouvoir abattre la nouvelle charge de travail générée par l'ESB.

[Français]

Mme Denise Poirier-Rivard: Vous n'avez pas répondu à ma question. Y a-t-il des inspecteurs qui passent dans les fermes?

M. Richard Fadden: On a une présence dans les fermes, mais elle est très limitée. Elle va augmenter bientôt lorsqu'on va mettre en application les nouveaux règlements sur les médicaments dans les aliments. Elle va augmenter encore plus si le gouvernement accepte la réglementation sur le contrôle des aliments. Toutefois, en général, il faut qu'il y ait un problème pour que les inspecteurs visitent régulièrement les fermes, et c'est essentiellement une question de gérance des risques et de ressources.

Mme Denise Poirier-Rivard: Merci.

[Traduction]

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Merci, madame.

Nous passons à M. Anderson.

M. David Anderson: J'aimerais revenir sur l'abattage des vaches de réforme et sur certains des chiffres à ce sujet.

Le programme de retrait que vous offrez maintenant encourage en fait les agriculteurs à garder leurs génisses et à les faire se reproduire. Le cheptel des bovins augmente, d'après les grands éleveurs, de probablement près de 20 p. 100; le cheptel des vaches augmente de 20 p. 100. Les chiffres d'abattage dont M. Kilgour a fait mention ne comprennent pas l'abattage des vaches de réforme, selon M. Lavoie, qui a comparu devant le comité il y a près de trois semaines.

Je me demande simplement si vous avez un plan visant à diminuer le cheptel des vaches de réforme. Avez-vous un plan pour régler le problème du nombre croissant de bovins?

M. Richard Fadden: Vous ne posez pas la question à la bonne personne.

On ne peut que s'organiser pour enregistrer le plus d'installations qui le souhaitent, pour avoir les inspecteurs présents sur place, afin d'être en mesure de traiter du volume. Je ne peux pas avoir d'influence sur l'industrie ni sur ce qu'elle fait avec ou sans l'aide du gouvernement. Je m'occupe uniquement de la base et des problèmes au moment où ils se présentent.

Je ne cherche pas à éluder votre question, mais ce n'est vraiment pas un point auquel s'intéresse l'agence.

M. David Anderson: Vous avez le mandat de protéger les producteurs canadiens, n'est-ce pas? Je commence à m'inquiéter quelque peu. Si vous n'avez pas de plan visant les vaches de réforme ou tout ce que vous pourriez prévoir à l'avenir, que va-t-il se passer? Que fait le gouvernement? Devons-nous en parler au ministère de l'Agriculture demain? C'est complètement en dehors du mandat de l'ACIA. Or, c'est vous qui traitez directement de la situation.

M. Richard Fadden: C'est vraiment une question de politique qui est certainement du domaine du ministre, mais le ministère l'appuie dans ce sens. En tant qu'agence de réglementation, nous pouvons bien sûr décider si nous avons ou non la capacité de régler la question des vaches de réforme, mais les programmes et autres arrangements du genre qui sont mis en place ne relèvent pas de notre mandat.

M. David Anderson: Eh bien, d'un point de vue de la réglementation, que faites-vous pour faciliter la diminution du cheptel de vaches de réforme? Quelles initiatives avez-vous prises dans ce sens?

M. Richard Fadden: La seule chose que nous puissions faire dans le cadre de notre mandat, c'est d'être prêts à fournir un service de réglementation à l'industrie, qu'elle ait réagi ou non aux programmes du gouvernement.

M. David Anderson: Vous dites donc essentiellement que le gouvernement n'a pas de programme ou de plan pour diminuer le nombre des vaches de réforme que vous avez pu...

M. Richard Fadden: Non, je dis simplement qu'il n'y a pas de chiffres ACIA.

M. David Anderson: Le gouvernement ne vous a donc donné aucune instruction qui vous aurait permis de mettre sur pied un cadre de réglementation pour traiter du problème des vaches de réforme et en diminuer le nombre.

M. Richard Fadden: Bien sûr, nous savons que cela va se faire. Nous avons des discussions avec nos collègues de l'agriculture, mais le programme des vaches de réforme va essentiellement revenir à l'industrie—l'industrie de l'abattage et des abattoirs. C'est elle qui va devoir avoir la capacité de régler ce problème. Notre travail consiste à faire en sorte que si elle le souhaite, nous avons les ressources nécessaires pour certifier ses installations et pour que ce travail se fasse aussi rapidement et efficacement que possible. Nous avons un

plan pour ce faire et le gouvernement nous a fourni les ressources voulues.

M. David Anderson: Aucune capacité n'est cependant prévue pour le cheptel des vaches de réforme. Je crois que M. Bezan l'a indiqué plus tôt, les installations et l'expansion prévues visent les animaux plus jeunes, ceux qui ont de 20 à 30 mois, selon la situation, et non le cheptel des vaches de réforme. L'année prochaine, on connaîtra une autre augmentation de 20 à 30 p. 100 du cheptel des vaches. Si ce n'est pas votre responsabilité, vous devriez à tout le moins être prêts à réagir au problème et vous devriez prévoir le cadre de réglementation qui s'impose. Le problème va être énorme. Les veaux se vendent raisonnablement bien cet automne, mais cet autre problème va prendre de l'ampleur.

• (1655)

M. Richard Fadden: Votre observation est pertinente.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Merci, monsieur Anderson. Quelqu'un d'autre veut-il intervenir? Monsieur Miller.

M. Larry Miller: Pour revenir au volet provincial, vous avez parlé de la diversité des normes, ce que je comprends. Pourquoi ne pourriez pas approuver tout de suite les installations qui répondent aux critères? À mon avis, vous allez devoir établir des normes de qualité. Permettez-moi de donner un exemple. Si l'Île-du-Prince-Édouard a une installation qui répond aux normes contrairement à la Nouvelle-Écosse, et je ne prends ces provinces qu'à titre d'exemples, tout ce que cela ferait... non seulement ne laissez-vous pas celles qui ne répondent pas aux normes tenir le reste des producteurs de boeuf du pays en otages, mais vous les laissez malgré tout expédier leurs animaux sur pied à l'Île-du-Prince-Édouard pour l'abattage.

Qu'avez-vous à dire à ce sujet?

M. Richard Fadden: Votre question ressemble un peu à celle à laquelle j'ai essayé de répondre en français. Je comprends que si on envisage le problème tel que vous l'exposez, comme un problème isolé, c'est très sensé, mais si on essaie de le régler en tenant compte des dix provinces et des trois territoires, on aboutit à un imbroglio administratif qu'il est pratiquement impossible de gérer. Trois ou quatre provinces ont des normes qui sont pratiquement identiques à celles du gouvernement fédéral, par conséquent la réponse facile serait de dire pourquoi ne les accrédi-te-t-on pas? Eh bien, c'est parce qu'elles ne l'ont pas demandé.

Pour ce qui est des provinces dont les normes sont beaucoup plus basses, il se peut fort bien qu'une province soit prête à accepter ce produit contrairement à plusieurs autres, si bien que l'on arrive à au moins une douzaine de variations.

M. Larry Miller: Je ne vois pas pourquoi les autres provinces devraient accepter leurs produits. On va aboutir à deux résultats. Les agriculteurs dans les provinces aux normes inférieures peuvent toujours expédier leurs animaux sur pied dans les autres provinces et, dans la mesure où la viande qui provient des installations d'abattage dont les normes sont supérieures ou égales, je ne vois pas quel serait le problème.

M. Richard Fadden: Si les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral s'abstiennent de procéder de la sorte depuis des années, c'est je crois parce qu'ils souhaitent avoir un programme national applicable à l'ensemble du pays. Les variations entre provinces créent des difficultés. C'est ce que je peux répondre pour l'instant.

Si les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral décidaient politiquement parlant que c'est ce qui devrait se faire, ce serait possible, vous avez raison.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): C'est tout?

M. Larry Miller: Oui.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): D'accord.

Madame Rivard, vous vouliez intervenir encore une fois.

[Français]

Mme Denise Poirier-Rivard: Si je comprends bien, vous dites qu'il suffirait de faire une demande d'accréditation et que cette demande pourrait être acceptée si nos normes sont d'une qualité élevée.

M. Richard Fadden: Si je prends l'exemple de votre province, les normes sont en général très semblables aux normes fédérales. Si un établissement québécois demandait une accréditation fédérale, en général il n'aurait pas beaucoup de difficulté à l'obtenir. Ce n'est pas le cas de tous les établissements québécois. Le MAPAQ accorde des accréditations à plusieurs niveaux. Au plus haut niveau du MAPAQ, les normes sont presque les mêmes que les normes fédérales. Ce ne serait pas un gros problème.

Mme Denise Poirier-Rivard: L'accréditation prendrait-elle beaucoup de temps? Pouvez-vous nous donner un chiffre...?

M. Richard Fadden: Si les établissements sont physiquement généralement acceptables, c'est une question de quelques semaines.

[Traduction]

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Merci, madame Rivard.

Y a-t-il quelqu'un d'autre? Êtes-vous satisfaits de notre réunion de cet après-midi?

D'accord, j'aimerais maintenant remercier Mme Mountjoy, M. Fadden et M. Anderson. Avez-vous d'autres observations à faire, mesdames et messieurs?

M. Richard Fadden: Non, merci de nous avoir reçus.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Merci beaucoup. Je suis convaincu que vous comprenez nos frustrations face aux producteurs. Bien sûr, nous vous les transmettons et il à espérer que vous ferez de même, vers le haut ou vers le bas, selon les besoins.

M. Richard Fadden: C'est ce que nous allons certainement faire.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): J'attends avec impatience certains des mémoires que vous allez nous transmettre plus tard. Merci de votre temps.

M. Richard Fadden: Merci.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Nous avons une question d'ordre administratif à régler. La greffière vient juste de vous remettre copie d'une demande de fonds. Les représentants de la Farmer Rail Car Coalition que nous allons rencontrer nous ont présenté une demande à cet effet. Nous avons eu une réunion hier et allons en avoir une autre mardi. Vous avez cette motion devant vous. Quelqu'un veut-il la proposer, l'appuyer ou la rejeter?

L'hon. David Kilgour: Pouvons-nous la proposer et ensuite en débattre?

• (1700)

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Eh bien, la motion est déposée.

L'hon. David Kilgour: D'accord, elle est déposée.

L'hon. Wayne Easter: Si vous avez besoin d'une motion pour la présenter, je suis prêt à en faire la proposition.

L'hon. David Kilgour: D'où viennent les 40 000 \$? Est-ce raisonnable?

Le vice-président (M. Gerry Ritz): C'est un maximum pour le budget, en fonction de sept intervenants qui aimeraient comparaître comme témoins à ces séances. La greffière a préparé cette prévision budgétaire en utilisant les chiffres maximum. Il est à espérer que ce sera moins que cela. Nous leur demandons de faire des préparatifs de voyage qui sont...

L'hon. David Kilgour: C'est un chiffre rond qui me paraît assez élevé. Pourrait-elle expliquer comment elle est arrivée à ce montant de 40 000 \$?

La greffière du comité (Mme Bibiane Ouellette): Nous avons à l'intérieur de notre bureau des gens qui calculent les coûts. Je ne peux pas prévoir combien cela va leur coûter, mais c'est le coût maximum d'un déplacement en provenance de l'Ouest. S'il reste de l'argent, on le remet.

L'hon. David Kilgour: D'accord, merci.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Merci.

Monsieur Bezan.

M. James Bezan: C'est prévu jusqu'à 10 témoins. Combien d'organisations font de demandes et combien de personnes amenons-nous?

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Pour l'instant, sept en ont fait la demande.

M. James Bezan: Sept organisations?

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Oui.

La greffière: Cela nous permettrait de ne pas revenir devant le comité de liaison, lequel approuve ces montants, au cas où nous aurions une autre réunion et que j'aurais d'autres demandes. S'il reste de l'argent, on le remet.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Le comité de liaison ne se réunit pas très souvent.

M. James Bezan: Je le comprends.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Il s'agit de régler cette question avant la date limite. Si on ne se sert pas du budget, on n'en dépensera pas les fonds.

M. James Bezan: Recevoir sept témoins dans le cadre d'une réunion va être excessivement difficile.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Oui, mais il se peut très bien qu'il y ait plus qu'une réunion.

L'hon. Wayne Easter: C'est prévu pour l'ensemble des audiences. Il pourrait y avoir plus d'une réunion, James.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): D'accord.

L'hon. Wayne Easter: À mon avis, monsieur le président, il faut avoir cette souplesse pour que le budget soit suffisamment élevé. Le fait est que si les témoins ne viennent pas, nous ne dépensons pas cet argent qui est remis au comité de liaison. Nous ne voudrions certainement pas nous trouver dans une position où nous ne pouvons pas faire venir un témoin qui selon nous devrait témoigner, sous prétexte que nous n'avons pas le pouvoir nécessaire et devons attendre la décision du comité de liaison. Notre réputation en serait ternie. À mon avis, cela nous donne la souplesse dont nous avons besoin si bien que je propose la motion.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): La motion est proposée par M. Easter.

(La motion est adoptée)

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Nous allons sagement dépenser les fonds.

L'hon. Wayne Easter: Absolument.

Le vice-président (M. Gerry Ritz): Merci beaucoup.

C'est tout, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.